

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Security and Information Operations Division/Division
de la sécurité et des opérations d'information
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RECEPTEURS DE SURVEILLANCE HAUTE FR	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-136566/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-136566	Date 2013-12-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QE-450-24137	
File No. - N° de dossier 450qe.W8474-136566	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-06	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guilderson, Greg	Buyer Id - Id de l'acheteur 450qe
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0564 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0740
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: N/A	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à répondre à des questions techniques posées par les fournisseurs :

Q1. Canaux de sorties. Chaque récepteur doit-il être muni de 18 ou de 36 sorties?

EDT :

Selon 3.2.1, Aperçu de la définition conceptuelle, un récepteur doit : « numériser directement les données de trente-six (36) sorties ».

Selon les points a) et l) de 3.2.2, Exigences, un récepteur doit avoir « 18 canaux de fréquences en BLU ».

Selon le point a) de 4.6.2, Matériel, il faut fournir « huit (8) récepteurs de surveillance HF numériques à 36 canaux. »

Spécification technique :

Selon l'exigence 1.5, le récepteur de surveillance HF « doit avoir au moins 18 canaux réglables indépendamment les uns des autres ».

Selon l'exigence 2.9, le récepteur doit avoir « 18 canaux de données audio ».

R1. Canaux de sortie : Le MDN surveille actuellement 18 fréquences HF. Il demande cependant, pour des raisons de redondance et d'extensibilité et pour répondre à des besoins futurs, un récepteur de surveillance HF capable de recevoir, numériser et transmettre 36 canaux de données numériques HF. Les récepteurs de surveillance HF doivent donc pouvoir transmettre 36 canaux (fréquences) HF à bande étroite.

Q2. Entrées du récepteur : le récepteur doit-il avoir 3 ou 9 entrées, ou un nombre d'entrées maximal?

EDT :

Selon 3.2.1 Aperçu de la définition conceptuelle, un récepteur doit avoir au moins « (9) lignes coaxiales alimentées à partir [...] d'antenne de réception ».

Spécification technique :

Selon l'exigence 1.2, le récepteur doit avoir « au moins 3 ports d'entrée d'antenne ».

R2. Entrées du récepteur : une coquille s'est glissée dans le point 1.2 des spécifications techniques. Le récepteur doit avoir au moins 9 ports d'entrée RF pour antenne, et non 3.

Q3. Quel est le débit de données? 512 kbit/s, 1,544 Mbit/s (celui d'une ligne T1) ou plus?

EDT :

En 3.2.1, Aperçu de la définition conceptuelle, on parle de liaisons de données T1 standard

En 3.2.8, Contraintes en matière de conception du système, on parle aussi, en b) et en c), de liaisons T1 dont chacune « offre un débit binaire utile d'au moins 1,544 Mbit/s »

Spécification technique :

Selon 2.10, « La largeur de bande totale des données audio [doit pouvoir être transmise] sur une seule connexion réseau de 512 kbit/s ».

R3. Débit de données : Le MDN peut garantir une largeur de bande audio maximale de 512 kbit/s pour la transmission des données audio. Le reste de la bande passante de la liaison T1 est réservée au trafic de commande de l'équipement, y compris le récepteur de surveillance HF. Le MDN peut garantir la disponibilité d'un bande passante globale de 1,544 Mbit/s pour la liaison T1.

Q4. Caractéristiques du récepteur

EDT :

Selon 3.2.1, Aperçu de la définition conceptuelle, les données numérisées doivent être transmises « sur une interface USB » à l'ordinateur personnel qui transmet ensuite les données audio sur le réseau local. Pourquoi utiliser une liaison USB avec l'ordinateur quand l'exigence 2.1 de la spécification technique prévoit une interface qui permet l'accès à distance par réseau IP?

R4. Caractéristiques du récepteur : L'exigence de l'EDT qui prévoit seulement une interface USB avec l'ordinateur personnel est trop restrictive. Cette interface a été spécifiée simplement pour des raisons de commodité, de disponibilité et de familiarité. L'EDT devrait plutôt indiquer que les données peuvent être transmises sur n'importe quelle interface numérique à haute vitesse moderne (par exemple, une interface Ethernet serait complètement acceptable.)

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.